

# CONSEIL DE LA CULTURE – VILLE DE METZ

---

## RAPPORT

### Le Street Art à Metz



*Environnement Chromatique par Carlos Cruz - Diez (Constellations 2018)*

# SOMMAIRE

## **• INTRODUCTION**

## **• DIAGNOSTIC**

1-Qu'est-ce que le Street Art ?.....	5
1.1 Ses origines, son histoire	
1.2 Sa forme, ses techniques et ses supports	
1.3 Ses codes	
2-Les ressources.....	7
2.1 Le réseau d'artistes local et international	
2.2 Les œuvres identifiées et les lieux exploités	
2.3 Le territoire messin	
3-Les actions et rendez-vous Street Art.....	10
3.1 Dans l'agglomération messine	
3.2 Hors territoire : des initiatives inspirantes	
Synthèse des réflexions.....	14

## **• PLAN D'ACTIONS POUR METZ: LES AXES STRATÉGIQUES**

1-Axe 1 La sensibilisation au Street Art.....	16
1.1 Constat partagé	
1.2 Les propositions d'actions	
2-Axe 2 Le développement de la création Street Art.....	18
2.1 Constat partagé	
2.2 Les propositions d'actions	
3- Axe 3 La formation et l'accompagnement des artistes.....	20
2.1 Constat partagé	
2.2 Les propositions d'actions	
4- Axe 4 Les sites exploitables à Metz.....	22
4.1 Constat partagé	
4.2 Les propositions de lieux exploitables	

• **CONCLUSION**

• **ANNEXES**

Annexe 1: Synthèse des propositions.....	24
Annexe 2: Secteur sauvegardé Ville de Metz.....	25
Annexe 3: Les membres du Conseil de la Culture.....	26
Annexe 4: Bibliographie relative au Street art.....	27

## INTRODUCTION

Les membres du Conseil de la Culture se sont réunis sur la thématique de l'art urbain afin d'en proposer un programme de développement à Metz.

Pour en comprendre le contexte et les enjeux, ils se sont interrogés sur les points suivants:

- \* La place du Street Art à Metz
- \* Les processus d'encouragement de la création d'œuvres de Street Art
- \* L'accompagnement des artistes Street Art
- \* Le lien avec les acteurs de Metz dont le collectif des Energies urbaines
- \* L'exemple des pratiques extérieures comme des initiatives inspirantes (autres villes ou pays)
- \* Le lien avec le patrimoine messin
- \* Les lieux destinés aux expressions libres à investir
- \* Les partenariats à développer: la place des acteurs locaux, des bailleurs sociaux et celle des entreprises privées
- \* Les financements à trouver et à solliciter, l'évaluation du coût des projets, les dispositifs de soutien existants (Etat, Région).

6 interventions de spécialistes ont permis de débattre et d'effectuer un diagnostic sommaire :

- **"Qu'est-ce que le Street Art"** par **Myriama Idir**, *chargée de projets à la Cité musicale -Metz / Créatrice de la "East Block Party"*<sup>1</sup>
- **"Des initiatives locales d'associations et artistes"** par **Le collectif Une Phase 2 Styles**<sup>2</sup>, représenté par **Alexandra Jouan**, *présidente*, et **Mathieu Lipinsky** alias **Skule**, *artiste Graffeur messin*
- **"Le Street Art institutionnel et l'intervention d'artistes internationaux"** par **Chiara Dalhem**, *artiste plasticienne. Elle intervient uniquement dans des cadres institutionnels (Collectivités territoriales et Etat) et défend le "Street Art légal" et la sécurisation des artistes de "rue"*.
- **"Un projet Street Art partenarial international"** par la **KuFa**<sup>3</sup> représentée par **Serge Basso De March**, *directeur*, et **Fred Entringer**, *coordinateur en éducation artistique et art urbain*.
- **"La particularité du territoire messin : un patrimoine rayonnant"** par **Barbara Schneider**, *cheffe du service Patrimoine culturel de la Ville de Metz. Elle a posé un état des lieux de la situation patrimoniale de la Ville de Metz en tant que site protégé et a transmis des éléments sur le partenariat avec l'ABF.*<sup>4</sup>
- **Marie Bourguignon**, *coordinatrice de Constellations au sein du Pôle Culture de la Ville de Metz, a profité de la première rencontre pour présenter brièvement le parcours Street Art intégré au Festival Constellations 2 porté par la Ville de Metz.*

---

<sup>1</sup> East Block Party est une association messine qui œuvre dans le domaine du Street Art

<sup>2</sup> Association ayant pour but de promouvoir et sensibiliser à l'art urbain / projet d'exposition d'une friche abandonnée à Argancy.

<sup>3</sup> La **KuFa** est le diminutif du lieu la **KulturFabrik** d'Esch Sur Alzette au Luxembourg.

<sup>4</sup> ABF: Architecte des Bâtiments de France.



- La bombe aérosol, pour procéder à un tracé rapide, sans coulure et permettant un séchage très rapide.
- Le CAPS, ces capsules accompagnant les bombes aérosol pour varier les tracés et obtenir des rendus plus précis.
- L'"aimant silencieux" pour s'enfuir en silence à l'arrivée des autorités, sans que l'on puisse entendre le cliquetis de la bombe d'aérosol !

L'art urbain peut prendre de multiples formes :

- Le graffiti; dessin ou inscription véhiculant un message. Il est associé à la culture Hip Hop qui rassemblait toutes les disciplines des Blocks parties en lançant des défis lors de battles.
- Le Throw up, le bubble style ou le Flop qui sont des lettrages diversifiés
- Le Tag; une signature stylisée.
- Le Block letter qui est une trace de brûlure visible dans les lieux de passage (comme dans le métro aérien à New-York).
- Le Wild Side qui est un lettrage plus élaboré, uniquement destiné aux initiés car difficilement déchiffrable par le public, gardé volontairement secret.
- Le 3D avec des images de synthèse réalisées sur ordinateur.
- Les figures et personnages comme ceux de Lazoo.
- Le post Graffiti.
- Et d'autres formes inclassables comme les mosaïques collées (Space invaders), le détournement du mobilier urbain, le Yam Bombine ou le tricot urbain.
- Des objets dérivés; déclinaisons sur tapisseries, linge de maison, motifs graphiques.

Avec l'évolution de la société, les artistes s'adaptent progressivement aux nouveaux cadres de création qui répondent aux diverses exigences des pouvoirs publics. Ils s'inscrivent ainsi de plus en plus dans des démarches dites conventionnelles pour bénéficier de "commandes" et rendre leurs œuvres plus visibles et plus durables.

Pour être reconnus, certains souhaitent voir apparaître leurs créations dans des catalogues d'expositions et faire vivre leur art autrement (création Street Art sur toiles dans des galeries...).

### **1.3 Ses codes.**

Le Street Art est une "grande famille" avec des codes transmis oralement qui marquent un respect entre praticiens, respect de l'auteur et des créations malgré leur caractère éphémère. Ainsi pour renouveler une œuvre sur une surface déjà exploitée, les graffeurs respectent certaines règles de bienséance. Le graffeur doit préalablement effacer la création déjà existante en la recouvrant et donc ne pas la modifier avant de proposer sa nouvelle création. Cela s'apparente à une forme de jeu entre artistes, un jeu de territoire.





*Exposition Z.U.C Cité musicale - Metz*

## 2.2 Les œuvres identifiées et les lieux exploités

Dès 2008, le service Jeunesse de la Ville de Metz a initié des actions Street Art en s'appuyant sur le savoir-faire d'associations locales.

L'association CREATURE est ainsi intervenue sur l'ornementation de boîtes aux lettres.

En 2009, à la demande de la municipalité, le Collectif Energies Urbaines de Metz a répertorié des murs libres de la Ville pouvant être ornements de graff.

Plusieurs créations ont été réalisées suite à cet inventaire :

- Une fresque permanente de Sader Skillz à la Médiathèque Jean - Macé de Metz –  
- Borny qui représente une corne d'abondance dégorgeant de livres, disques, bandes dessinées et écrans d'ordinateurs.
- La mise à disposition de **2 murs d'expression libre** destinés aux graffeurs amateurs:
  - Le Mur de la Patinoire de Metz, à proximité du plan d'eau et du skatepark.
  - Le Mur du **skatepark "Bowl"**, en bordure du Parc de la Seille, à l'arrière des Arènes de Metz.

Depuis 2009, 2 lieux officiels servent donc de supports d'entraînement aux graffeurs. Cela reste insuffisant pour le développement de cet art selon les professionnels. L'artiste en devenir a besoin de surfaces variées pour s'exprimer et faire évoluer sa pratique.

En résumé, malgré les quelques œuvres bien visibles au sein de la Ville de Metz, les créations Street Art restent timides et les sites mis à disposition peu propices à leur déploiement.



*Corne d'abondance de Sader Skillz à la Médiathèque Jean –Macé de Metz.*

### 2.3 Le territoire messin

La Ville de Metz est majoritairement inscrite dans un territoire riche d'un patrimoine et de bâtiments protégés. Cela implique qu'elle bénéficie d'architectures à valoriser et à exploiter mais aussi que le projet de développement du Street Art doit impérativement tenir compte de cette particularité. De ce fait, les organisateurs doivent adapter leurs démarches opérationnelles puisque cela multiplie les interlocuteurs à convaincre, alourdit les démarches administratives et allonge les délais de traitement.

Les **démarches administratives** propres aux sites protégés sont **centralisées et simplifiées** par la Ville de Metz qui établit directement le dialogue avec les interlocuteurs concernés (Architecte des Bâtiments de France, service Urbanisme de Metz). Le dépositaire doit ainsi remplir un dossier CERFA, y joindre un projet détaillé (croquis, plan, descriptif, lieux de création) et le transmettre à la Ville. Le délai du traitement de ce dossier est en moyenne d' 1 à 2 mois.

Ce contexte patrimonial contraint est parfois perçu comme un frein par les artistes puisqu'il nécessite une anticipation du projet de créations d'un art qui se manifeste d'abord comme un acte inattendu et spontané. Ce cadre peut devenir un atout si un juste équilibre est trouvé. Par exemple un bâtiment atypique comme un édifice désacralisé peut être détourné et utilisé en tant qu'espace de création artistique. Donner de la visibilité au Street Art dans un lieu à priori "inapproprié" permet en effet de retrouver le caractère "inattendu" propre à l'art urbain et de générer un réel regain d'intérêt d'un point de vue touristique.

A Metz, les projets Street Art dans les secteurs protégés présentés à l'**ABF**<sup>7</sup> ont reçu un accueil positif (ex: le mur rue Blondel du cinéma KLUB). Le référent ABF considère qu'ils contribuent à moderniser l'architecture et à améliorer la visibilité et le rayonnement du patrimoine. L'habitant peut ainsi redécouvrir des bâtiments, des quartiers et des rues de sa ville avec une vision renouvelée.

<sup>7</sup> ABF: Architecte des Bâtiments de France

Certains territoires comme le département du Val d'Oise (banlieue nord de Paris) ont opté pour une intégration du Street Art dans le projet d'urbanisme en imposant un code couleur aux travaux de rénovation des façades d'habitation et une priorisation des projets Street Art. Cette initiative a considérablement développé l'attractivité du département.

*Voir annexe 2 – Secteur protégé Ville de Metz*

### **3- Les actions et rendez-vous Street Art**

Les membres du Conseil ont souhaité retracer l'existant au niveau local et valoriser certaines initiatives inspirantes menées ces dernières années dans ce domaine artistique.

#### **3.1 Dans l'agglomération messine**

- Dans le cadre de **l'exposition "Constellation" (2009)**, en préfiguration de l'ouverture du Centre Pompidou - Metz, Félice VARINI, un artiste suisse contemporain, réalisait **5 ellipses ouvertes** sur différents bâtiments, un dessin dont le motif apparaissait dans son intégralité à partir d'un point de vue unique sur l'espace public, la place d'Armes de Metz.
- Lors des **Nuits Blanches 3 et 4 (2010 et 2011)**, quelques expériences liées au Street Art avaient marqué les esprits, notamment celles d'Étienne BARDELLI, dit AKROE, un des acteurs de la scène post-graffiti française. Il avait choisi de valoriser les architectures de Metz en bouleversant les codes traditionnels par des créations dans l'art Urbain: en 2010 il présentait les installations *Shizzlpe Shapes* à la Piscine du Luxembourg et *The one of the other side* au Temple Neuf. En 2011, il renouvelait sa volonté par *Till You don't stop – Summus Faber* au Musée de la Cour d'Or.
- La semaine du Hip Hop **"East Block Party" (depuis 2009)**: La première exposition de Street Art à Metz est organisée en avril 2009 à l'Arsenal dans le cadre de la semaine du Hip Hop East Block Party. Myriama Idir signe le commissariat de chaque édition sous le nom de Z.U.C pour Zone Urbaine Créative. De l'art de la signature aux formes les plus contemporaines de la création, les expositions combinent toutes les formes esthétiques qui bouleversent le Street Art et le graffiti depuis leur avènement dans les années 70. L'exposition Zone Urbaine Créative constitue une présentation synoptique de l'extraordinaire vitalité de ce mouvement artistique et s'engage auprès de nombreux artistes émergents talentueux en lien parfois avec les galeries d'art ou des Hôtels de Ventes. Autour des expositions sont proposés des "jams"<sup>8</sup>, des rencontres – conférences – projections ainsi que des ateliers de customisation (casquettes, lettrages comme en 2015 dans le cadre du partenariat avec le Centre –Pompidou Metz et la capsule).

---

<sup>8</sup> Jams: rencontres entre des artistes locaux et européens.





*Fresque du Cinéma KLUB de Leskule et Kogaone, collectif Une Phase 2 styles*

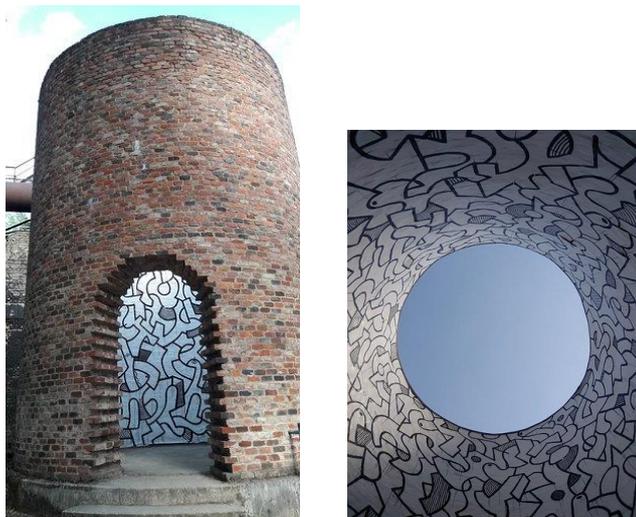
- **Le projet de nettoyage du graffiti:** Le service Propreté Urbaine de la Ville mène actuellement une action de lutte contre le vandalisme associée au nettoyage des graffitis de rue dans l'ensemble de la ville. Cette action dénote puisqu'elle peut malheureusement renforcer l'image négative du Street Art auprès des habitants.

Si les fresques réalisées en cœur de ville ont bien été identifiées par les membres du Conseil de la Culture, les actions et événements propres au Street Art menés sur le territoire étaient inconnus par une grande majorité des membres.

### **3.2 Hors territoire: des initiatives inspirantes**

- **"UrbanArt! Biennale à la Voelklinger Hütte** en Allemagne :

Elle est considérée comme la plus grande biennale d'art urbain internationale et la plus grande exposition d'art urbain du monde. Elle est organisée dans un lieu classé Patrimoine Culturel Mondial : la Völklinger Hütte. En 2017, pour sa 4<sup>ème</sup> édition 150 œuvres d'artistes internationaux de 17 pays et 4 continents ont été exposées, sur un parcours de 100 000 m<sup>2</sup>.



*Création à la Voelklinger hütte*

- **KuFa's Urban Art d'Esch-Sur-Alzette** / sensibilisation des publics et travail transfrontalier important.

Ce festival organisé sur le site de la Kulturfabrik invite à la découverte des différentes formes de cultures urbaines (musiques, danses, graffiti...etc).

Plusieurs actions ont permis de constater que les habitants étaient souvent réfractaires à ce type de projets s'ils n'en connaissent pas les détails au préalable (art urbain assimilé au vandalisme, à l'art du pauvre...). Les organisateurs ont donc élaboré un programme de sensibilisation des publics très précis pour lutter contre les préjugés assimilés à l'art urbain. Un an avant le lancement du festival Urban art, une série de médiations a été proposée à destination des décideurs politiques, de la presse, des partenaires et de la population, en utilisant des outils participatifs et collaboratifs (workshops, ateliers participatifs, inclusifs et intergénérationnels au sein des différents quartiers et de la structure). En tant que Centre Social, les acteurs de la KuFa ont ciblé notamment les publics dits "sensibles" et éloignés des pratiques culturelles comme les seniors et les publics défavorisés.

- Les **circuits-tours Street Art** gratuits pour guider les touristes vers la visite de quartiers plus ou moins excentrés (exemple de **Londres** investie par le **Street art** qui suscite un fort attrait de la part des touristes étrangers, Lisbonne où des Français se déplacent en circuits organisés.)

- **Les cycles de conférences programmés** au musée des Beaux-Arts de Nancy pour expliquer au public ce qu'est l'art urbain.

- **L'utilisation d'anciennes friches** : certaines villes mettent des supports à disposition pour que les artistes puissent s'entraîner. L'exploitation des friches avant démolition est également une piste intéressante pour la pratique du Street Art, notamment pour la création d'expositions éphémères et l'implantation d'œuvres in situ. Le collectif Une Phase 2 style a ainsi investi deux friches à Argancy pour créer l'exposition L'Ouvrage regroupant 40 artistes de toute la France dont 10 étaient originaires de la Grande Région.



- Inspirée par la galerie d'art contemporain "Itinérances", la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a engagé une **politique culturelle globale autour du Street Art**. Avec la collaboration des bailleurs sociaux, les élus ont pu allouer un budget dédié

aux créations par mur et par quartier. Malgré ces efforts, le maire a fait face à une forte réticence de la part des habitants ayant des préjugés sur cette pratique urbaine.

### **Synthèse des réflexions :**

Malgré quelques œuvres bien visibles à Metz, les créations Street Art restent timides et les sites mis à disposition peu propices et peu nombreux pour permettre l'accroissement de cette pratique.

Les jeunes artistes Street Art sur le territoire ne bénéficient d'aucune formation professionnelle (pas d'écoles, pas de stages, pas de structures identifiées pour s'informer). Il paraît essentiel de renforcer l'accompagnement du jeune pour favoriser le développement du Street Art à Metz. Cela implique de sensibiliser un public élargi et de proposer des actions de médiation pour amplifier les connaissances dans ce domaine.

La réussite de ce projet dépend particulièrement de l'image associée au Street Art et de son positionnement au niveau artistique et politique. La reconnaissance de l'art urbain passe par une volonté politique forte auprès de l'ensemble des acteurs du territoire : élus, partenaires, bailleurs sociaux et habitants. La cohésion entre les différents services d'une collectivité est essentielle pour que les actions s'harmonisent (exemple: l'opération de nettoyage Street Art menée par le Service Propreté Urbaine en parallèle au développement du Parcours Street Art du Pôle Culture). Les habitants ont encore de forts préjugés sur cette pratique et il semble nécessaire de construire des échanges auprès de la population et des partenaires avant d'engager une politique "active". Les membres se questionnent : peut-on mettre en place une médiation en vue d'améliorer la compréhension autour de ces actes artistiques afin d'en désamorcer la connotation négative ?

Des actions comme la création du parcours Street Art dans le cadre de Constellations de Metz en 2018, marquent la volonté forte de la Ville de valoriser cette pratique au même titre que d'autres pratiques artistiques. Souvent assimilé à un "art du pauvre" et de la rue, à un vecteur de lien social, le Street Art a souvent trouvé sa place au sein des services jeunesse et des centres sociaux. Le fait que la Culture l'intègre dans son champ d'action permet de le reconnaître comme un art noble, un art qui a évolué et qui trouve une vraie place au sein du territoire messin dans les champs de l'art actuel et de l'art contemporain (créations numériques, créations in situ dans les lieux architecturaux et patrimoniaux...).

Enfin, le Street Art est un réel vecteur d'attractivité touristique (flux touristique en hausse lors de différents événements, accentué par la présence d'artistes internationaux et par l'utilisation de lieux atypiques). La prise en compte du patrimoine d'une Ville peut inspirer les productions. Etant donné qu'il existe plus d'une vingtaine de mouvements de Street Art dont certains liés aux monuments et aux quartiers historiques, les pratiques pourraient varier en fonction des conditions et lieux de création et s'adapter aux contraintes patrimoniales si particulières à Metz.



# PLAN D'ACTIONS POUR METZ / LES AXES STRATÉGIQUES

## 1. AXE 1 : la sensibilisation au Street Art

### 1.1 Constat partagé

- Une méconnaissance des habitants de ce qu'est le Street Art : de son champ lexical, de ses acteurs, de son inscription dans certains mouvements artistiques, historiques, de son ancrage au sein de la société. Le Conseil de la Culture a bénéficié de plusieurs échanges pour définir le Street Art et reste encore partagé et incertain quant aux limites et domaines qui lui appartiennent (la danse, la musique, les performances?).
- Une méconnaissance des habitants des actions engagées sur le territoire liée à un manque de visibilité.
- Des préjugés encore présents sur le Street Art : "Vandalisme", "art de l'interdit", "art pauvre".
- La réussite d'une action de sensibilisation repose sur 2 moyens essentiels : la communication (informer, présenter, diffuser) et la médiation (identifier, expliquer, guider).
- Le besoin de sensibiliser au Street Art est nécessaire pour "faire connaître", "appréhender", "s'approprier", "comprendre" et "apprécier".
- La sensibilisation doit se faire de manière permanente : en amont, pendant et après le projet pour favoriser la bonne réception du projet auprès des publics. (Rappel : la Kulturfabrik a commencé son action de sensibilisation 1 an avant le démarrage du projet).

### 1.2 Les propositions d'actions du Conseil de la Culture :

#### • Développer les espaces de médiation pour le public

- \* Intégrer des pratiques Street Art au sein d'évènements existants à Metz pour les faire connaître.
- \* Communiquer et expliquer la pratique Street Art lors d'évènements Street Art.
- \* Mettre des médiateurs à disposition du public lors d'évènements et dans les différents quartiers messins.
- \* Solliciter des étudiants pour qu'ils deviennent "médiateurs Street Art"/ partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL), l'université ou l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV).

#### • Créer un livret Street Art sous la forme d'un guide de la ballade urbaine pour le grand public

- \* Y intégrer la liste des œuvres pérennes en lien avec un parcours Street Art et les monuments messins.
- \* Y associer une carte de la ville avec des numéros pour identifier / visualiser chaque œuvre (Comme sur Constellations).
- \* Renforcer les informations sur les œuvres présentées sur la carte: lien /référence vers une page où l'on trouverait une photo de l'œuvre, le nom de l'artiste, le moyen de l'atteindre (à pied, à vélo, en voiture) et une description.
- \* Y intégrer une explication détaillée de certaines œuvres.
- \* élaborer un glossaire "Street Art" afin d'en améliorer sa compréhension.



## **2. AXE 2 : le développement de la création Street Art**

### **2.1 Constat partagé**

-Manque de visibilité des ressources existantes: du nom des artistes du territoire par domaine de compétence, de la liste des lieux déjà exploités, de la liste des lieux à exploiter, des associations œuvrant sur le Street Art au niveau territorial.

-Manque de supports / surfaces de créations pour les artistes confirmés.

-Importance d'intégrer les pratiques actuelles dans le projet de développement (Utilisation de nouveaux supports de créations comme les toiles, les objets dérivés et le numérique).

-Volonté des artistes de s'inscrire dans un cadre sécurisant sans dénaturer le Street Art pour partager leurs œuvres, faire perdurer leurs œuvres au sein de lieux (principes de légalité et d'illégalité, d'autorisation et de vandalisme.) / Développement d'un art urbain plus "institutionnel"

-Volonté des artistes de répondre à des commandes pour vivre de leurs pratiques.

-Particularité du patrimoine messin à prendre en compte (Sites protégés...etc)

### **2.2 Les propositions d'actions du Conseil de la Culture :**

#### **• Identifier les artistes (styles et compétences)**

\* Constituer une base de données par style et technique (en répertoriant les artistes ayant déjà sollicité la Ville ou ayant répondu aux appels d'offres).

\* Se tourner vers les professionnels pour compléter cette liste ressource = galeries, musées, programmeurs et associations ressources.

\* Créer une plateforme où les artistes pourraient s'inscrire en mentionnant leurs styles/techniques et compétences.

\* Créer un annuaire d'artistes disponible pour le public afin de favoriser la "commande" directe.

#### **• Identifier les lieux potentiels de création**

\* S'informer sur la réglementation liée aux espaces publics et privés.

\* Faire un inventaire des lieux publics dont la Ville est propriétaire pour une mise à disposition libre d'usage ou programmée (= Ville ou Porteur de projet qui pilote, avec un budget ou pour une commande publique = le 1% artistique).

\* Faire un inventaire des murs et espaces privés exploitables à Metz:

1. Inscrire les parkings dans les lieux de créations.

2. Utiliser les cellules commerciales vides (les vitrines).

3. S'appuyer sur les bailleurs sociaux pour compléter le listing de lieux à exploiter en collaboration avec le Service Politique de la Ville.

\* Faire appel aux propriétaires privés en vue d'une mise à disposition pour les artistes

\* Etablir un listing des autres supports exploitables (bus, containers, rues, abribus, transformateurs, silos, murs, friches, chantiers, échafaudages, barres d'immeubles, lieux patrimoniaux déclassés...)

• **Développer un parcours Street art permanent à Metz :**

- \* Mettre en place des visites guidées des œuvres existantes en partenariat avec le réseau de transport LE MET.
- \* Proposer des animations d'arts de rue (lectures, musiques...) autour de ce parcours pour inviter les habitants à venir découvrir les œuvres et dynamiser les différents sites.
- \* Négocier avec LE MET 1 billet « journée » sur 1 itinéraire Street Art pour le public.
- \* Disperser les œuvres dans la ville afin de faire découvrir le patrimoine messin.
- \* Organiser un parcours praticable à pied, à vélo, en voiture.

• **Proposer des créations Street Art en lien avec l'urbanisme et le patrimoine**

- \* Utiliser le patrimoine existant pour inciter la création (ex : créer une œuvre en lien avec les vitraux pour les 800 ans de la Cathédrale.)
- \* Inscrire le Street Art dans la politique urbaine / mise en lien et collaboration entre le service Politique de la Ville, le Pôle Culture, le Pôle Parcs, jardins et espaces naturels.
- \* Inclure une clause artistique liée au Street Art dans les marchés de travaux (rénovation d'un bâtiment, embellissement d'un quartier, décor des nouvelles constructions)
- \* Trouver une harmonie par quartier pour embellir la ville. Politique de travaux inspirée par la ville du Creusot (code couleurs lié à l'histoire).
- \* Proposer des projets Street Art dans les friches avant leur démolition.
- \* Améliorer la visibilité en concentrant géographiquement la création des œuvres dans 1 rue, 1 quartier, 1 itinéraire.
- \* Créer un Musée Street Art à Metz dans un ancien bâtiment désaffecté.

• **Créer à Metz un grand rendez-vous Street Art**

- \* Créer une « journée du Street Art » dans le calendrier culturel
- \* Créer un festival Street Art.
- \* Créer plusieurs temps forts.
- \* Favoriser les créations partagées pour mutualiser les moyens matériels et financiers nécessaires.

## **3. AXE 3 : l'accompagnement et la formation de l'artiste**

### **3.1 Constat partagé**

Manque de structure et de parcours de formation pour le Street - artiste (pas d'école, pas de stages).

Difficulté pour l'artiste de se "faire reconnaître" auprès de sa ville et d'être visible.

Difficulté d'être reconnu dans ce domaine en tant qu'artiste.

Difficulté d'identifier un interlocuteur pour l'informer et le soutenir dans ses différentes démarches (ex : information sur les appels à projets des collectivités, de l'Etat...)

Méconnaissance des démarches à effectuer pour concevoir un projet Street Art et manque d'un lieu ressource pour accompagner celles-ci.

Manque de supports d'entraînement pour les artistes en devenir.

### **3.2 Les propositions d'actions du Conseil de la Culture :**

#### **• Créer un dispositif d'accompagnement pour le Street - Artiste**

- \* Identifier un référent / coordinateur / Conseiller Street Art sur le territoire messin au sein d'une structure existante.
- \* Identifier une **antenne locale** qui guiderait l'artiste amateur et l'aiderait dans la construction administrative et juridique de ses dossiers.
- \* Proposer des formations.
- \* Relayer les informations relatives aux appels à projets Street Art des collectivités en s'appuyant sur cette antenne.
- \* Aider l'artiste à constituer des dossiers de candidatures.

#### **• Valoriser la création artistique et faire vivre l'artiste sur son territoire à travers son œuvre**

- \* Soutenir financièrement la création Street Art au même titre qu'une autre création artistique (matériel / honoraires).
- \* Inciter les organisateurs à financer les artistes en les sensibilisant sur le coût réel de la pratique
- \* Reconnaître la pratique locale au même titre que les pratiques extérieures (donner des cachets égaux, inclure un pourcentage d'artistes locaux à retenir dans les appels à projets de la Ville)
- \* Pratiquer une politique de commanditaire: acheter des œuvres Street Art.
- \* Soutenir le Street Art comme une action culturelle.
- \* Sécuriser les artistes par des contrats, des assurances lors des travaux de création...
- \* Créer un comité de sélection pour analyser les projets Street art lors d'appels à participation des collectivités et inviter des artistes locaux et experts.

• **Assurer la transmission de la pratique vers les plus jeunes :**

\* Proposer des résidences d'artistes Street Art en milieu scolaire.

• **Créer des supports / murs d'entraînements pour les artistes :**

\* Créer davantage de murs légaux.

\* Proposer aux artistes de réinvestir les friches avant démolition.

## **4. AXE 4 : les sites exploitables à Metz**

### **4.1 Constat partagé**

- Le Street Art peut favoriser l'embellissement et la redynamisation de certaines rues et quartiers.
- Le Street Art peut moderniser et rendre plus attractifs d'anciens édifices.
- Le service Patrimoine culturel ne dispose actuellement pas de listes de friches, bâtiments désacralisés exploitables pour du Street Art.
- Plusieurs friches pourraient être exploitées avant démolition.
- Plusieurs lieux stratégiques et murs visibles pourraient être exploités à Metz

### **4.2 Les propositions de sites exploitables du Conseil de la Culture**

L'objectif est de dresser une liste des lieux exploitables à Metz, de proposer aux artistes de réinvestir les friches avant leurs démolitions, d'embellir certains quartiers et certains sites mais aussi d'envisager la création d'un musée street art dans un lieu stratégique unique à Metz, une proposition innovante et qui permettrait à la Ville de rattraper son retard Street Art et d'attirer le tourisme ! ( le point stratégique pour l'implantation d'un musée du Street Art semble être le secteur qui fait le lien entre le quartier des Allemands et le Centre Pompidou.)

Les membres du Conseil ont donc repéré plusieurs lieux exploitables à Metz (liste non exhaustive):

- Les ruines de l'ancienne église St Livier (Pontiffroy)
- Le pont de l'Amphithéâtre (sous les voies ferrées)
- Aux entrées de Ville des avenues Plantières et de Strasbourg
- Près de la Brasserie du Pont Rouge (Aux abords du Quartier de Queuleu)
- La Tour des pompiers (à proximité du Quartier Outre Seille)
- Les tours de la place Coislin
- La Cité administrative
- La tour Ste barbe
- L'entrée de ville vers St Ferroy
- Le cheminement entre la Porte des Allemands et la Gare
- Les entreprises, usines et silos à proximité de l'UEM
- Les casernes face à la CAF
- L'ancien IUFM/ Ancienne école d'infirmières en contrebas de l'IUFM (angle rue de l'Arsenal)
- La Maison du Bâtiment en haut du boulevard Maginot
- La rue Blondel
- Le temple protestant du quartier de Queuleu
- L'entrée du quai du Rimport, le foyer Carrefour
- L'Ancien Lycée Poncelet
- TCRM - Blida
- Le Château 404
- Portes de garage rue Saulnerie (vers le jardin des tanneurs)

## CONCLUSION

Ce rapport a permis aux membres du Conseil de la Culture de constater l'existence d'un potentiel créatif à Metz et de facteurs propices au développement de projets Street Art (volonté marquée d'amateurs et d'acteurs locaux, réseaux d'artistes en devenir, lieux exploitables et patrimoine à valoriser).

Les termes associés au Street Art ("Territoire" - murs, sites -, "identification" et "reconnaissance" - signature, traces, marques de passage, œuvres éphémères et pérennes-, "créations libres et spontanées", "appropriation" du paysage urbain...) révèlent les enjeux de cette discipline pour une ville.

Le Conseil retient la nécessité de renforcer les initiatives Street Art existantes à Metz et de compléter cette offre existante par de nouvelles actions originales, notamment en lien avec le Patrimoine.

Parfois mal perçu, le street - artiste est un artiste à part entière qu'il s'agit de valoriser en : favorisant sa créativité et les valeurs véhiculées, respectant sa liberté de création, renforçant le rapport de l'œuvre à l'espace public, faisant rayonner le territoire, créant un lien avec les grands sujets de société (ex: écologie, numérique...)

## **ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS**

### **AXE 1/ LA SENSIBILISATION AU STREET ART**

**Proposition 1/ Développer les espaces de médiation pour le public**

**Proposition 2/ Créer un livret Street Art sous la forme d'un guide de la ballade urbaine pour le grand public**

**Proposition 3/ Créer et développer une application mobile avec géolocalisation**

**Proposition 4/ Organiser des cycles de conférences / des projections**

**Proposition 5/ Organiser des rencontres conviviales publics / artistes et artistes / artistes.**

**Proposition 6/ Développer des partenariats et des objets dérivés**

### **AXE 2/ LE DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION STREET ART**

**Proposition 1/ Identifier les artistes**

**Proposition 2/ Identifier les lieux potentiels de création**

**Proposition 3/ Développer un parcours Street Art permanent à Metz**

**Proposition 4/ Proposer des créations Street Art en lien avec l'urbanisme et le patrimoine**

**Proposition 5/ Créer à Metz un grand rendez-vous Street Art**

### **AXE 3/ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DE L'ARTISTE**

**Proposition 1/ Créer un dispositif d'accompagnement pour le Street - Artiste : référent, antenne locale**

**Proposition 2/ Valoriser la création artistique et faire vivre l'artiste sur son territoire à travers son œuvre**

**Proposition 3/ Assurer la transmission de la pratique vers les plus jeunes**

**Proposition 4/ Créer des supports / murs d'entraînement pour les artistes**

### **AXE 4 / LES SITES EXPLOITABLES**

**Proposition d'une liste non exhaustive des sites exploitables sur Metz**

# ANNEXE 2 – SECTEUR SAUVERGARDÉ DE LA VILLE DE METZ



## **ANNEXE 3 – Membres du Conseil de la Culture et intervenants**

### **LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA CULTURE**

#### **Les 3 membres représentant la société civile :**

Mariko KASALI  
Anais TRIDON  
Jean-François JACQUES (Démission)

#### **Les 3 membres représentant les comités de quartiers :**

Elise GAULTIER  
Brigitte MARTIN  
Edmond NAGEL

#### **Les 9 membres représentant les artistes, créateurs et compagnies (associations culturelles) :**

Théo BERGER, membre de l'association Zikamine  
Marie BRAGARD, Présidente de la Maison de la Culture et des Loisirs de Metz – Galerie Raymond Banas  
Ben CONDE, Directeur de l'association Nan Bara  
Dominique DELAHOUCHE, membre de l'association Think Tone  
Patricia GÉRARDIN, Présidente de l'association Parcours d'artistes  
Cyrielle GOLIN, Présidente de l'association Saltando  
Désirée MAYER, Présidente de l'association Journées Européennes de la Culture Juive – Lorraine  
Julie MOUSSLER, Présidente de l'association Groupe Folklorique Lorrain de Metz  
Charlotte WENSIERSKI, Présidente de l'association The Bloggers Cinema Club

#### **Les 6 membres représentant les institutions culturelles :**

Florence ALIBERT, Directrice de la Cité - musicale de Metz  
Philippe BRUNELLA, Directeur du Musée de la Cour d'Or de Metz Métropole  
Nicolas D'ASCENZIO, Directeur de TCRM-BLIDA  
Emma LAVIGNE, Directrice du Centre Pompidou-Metz  
Nicolas STROESSER, Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional Metz Métropole  
Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

-----

#### **Les membres ayant participé activement à la réflexion**

- Myriama IDIR, représentante de la Cité musicale – Metz  
- Lise LAUER, représentante du Conservatoire à Rayonnement Régional Metz Métropole  
- Chantal PARISSÉ, représentante de l'association Parcours d'artistes

-----

### **PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES**

Serge BASSO DE MARCH, directeur de la KuFa  
Marie BOURGUIGNON, coordinatrice de Constellations de Metz au Pôle Culture de la Ville de Metz  
Chiara DALHEM, artiste plasticienne et agent territorial du Grand-Duché du Luxembourg  
Fred ENTRINGER, coordinateur en éducation artistique et art urbain pour la KuFa  
Myriama IDIR, chargée de projets à la Cité musicale - Metz, spécialiste de l'art urbain  
Alexandra JOUAN, Présidente du collectif Une Phase 2 styles  
Mathieu LIPINSKY alias Skule, Artiste Graffeur messin  
Barbara SCHNEIDER, cheffe du service Patrimoine culturel de la Ville de Metz

Le Conseil de la Culture remercie tout particulièrement Monique RUDOLF pour son investissement permanent et la rédaction de l'ensemble des comptes rendus des rencontres.



- Y'a écrit kwa ? : le graffiti expliqué aux curieux et aux débutants / Frank Sandevor. - Paris : Ed. Alternatives, 2008.

### 3- Ouvrages sur les artistes d'art urbain

- Street art : portraits d'artistes / Eleanor Mathieson et Xavier A. Tapiès ; photographies de Glenn Arango. - Londres : Graffito, 2010.

- 100 artistes du street art / sous la direction de Paul Ardenne ; textes de Marie Maertens. - Paris : Ed. de La Martinière, 2011.

- Paris : de la rue à la galerie / Nicolas Chenu et Samantha Longhi. - Paris : Pyramyd, 2011.

- Au-delà du street art : [exposition, Paris, L'Adresse Musée de la poste, 28 novembre 2012-30 mars 2013] / [catalogue par Céline Neveux, Magda Danysz, Valériane Mondot]. - Paris : l'Adresse Musée de la poste ; Grenoble : Critères éd., 2012.

- The art of rebellion 2 : world of urban art activism / by C100. - Mainaschaff : Publikats Verlag, 2006.

- Planète graffiti : street art des cinq continents / Nicolas Ganz ; sous la direction de Tristan Manco. - Paris : Pyramyd, 2011.

- VIP : very important pochoirs / Jef Aérosol. - Paris : Ed. Alternatives, 2007.

- Jef Aérosol : risque de rêves / textes Patrick Le Fur. - Grenoble : Critères éd., 2010. - (Opus délits ; opus #12)

- Street art : le second souffle de Karel Appel / Pierre Restany. - Paris : Editions Gallée, 1982. - (Ecritures-figures)

- Guerre et spray / Banksy. - Paris : Alternatives, 2011.

- You are an acceptable level of threat and if you weren't you would know about it / Banksy. - Durham : Carpet Bombing Culture, 2012.

- Ben : en ce temps-là Ben vint et dit... / textes Aurélie Barnier. - Grenoble : Critères éd., 2009.

- HB black trace / Bom.K. - Noyal-sur-Vilaine : l'Ed. populaire, 2007.

- C215 / textes Patrick Le Fur. - Grenoble : Critères éd., 2009. - (Opus délits ; opus #5)

- Le monde des murs peints : CitéCréation : Lyon, Québec, Berlin, Mexico, Barcelone, Jérusalem, Moscou, Shanghai. - Lyon : Ed. lyonnaises d'art et d'histoire, 2010.

- DAcRuZ : street heart / textes Patrick Le Fur. - Grenoble : Critères éd., 2011. - (Opus délits ; #17)

- Darco, code art / Darco ; avec la collaboration de Gautier Bischoff. - [Paris] : Alternatives : œil d'Horus, 2006. - (Wasted talent ; 3)

- Epsilon point : le sang des pauvres / textes Samantha Longhi. - Grenoble : Critères éd., 2010. - (Opus délits ; #7)

- Jana & JS : à murs ouverts / textes Samantha Longhi. - Grenoble : Critères éd., 2011. - (Opus délits ; #18)

- Klub7 / préfacé par Johannes Stahl. - Paris : Pyramyd, 2011. - (Design & designer : street art ; 083)

- Jérôme Mesnager : Mesnager par Mesnager, doux murs murs / textes, Véronique Mesnager. -



- Nantes : street art & graffiti / Sarah Guilbaud. - Nantes : Coiffard, 2012.
- Les murs de nos villes ont la parole / Bernard Clément. - Paris : Page après page, 2006.
- Vitry vit le street art / photographies Brigitte Silhol, Nath Oxygène ; textes, Juliette Rouly. - Grenoble : Critères éd., 2011. - (Critères-urbanité)
- Tropical spray / Julien Seth Malland. - [Paris] : Ed. Alternatives, 2010.

#### 5- Beaux-livres sur l'art urbain

- Murmures du monde / photographies, Frédéric Soltan ; textes, Dominique Rabotteau. - Paris : La Martinière, 2012.
- Le graffiti dans les lieux abandonnés / Antonin Giverne. - [Paris] : Pyramyd, 2012. - (Hors du temps ; 2)
- Né dans la rue, graffiti : [exposition, Paris, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 7 juillet-29 novembre 2009] / [catalogue sous la direction de Hervé Chandès]. - Paris : Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2009.
- Spraycan art / Henry Chalfant and James Prigoff ... - London : Thames and Hudson, 1995.
- Street fonts : alphabets de graffitis des quatre coins du globe / Claudia Walde. - Paris : Pyramyd, 2011.
- Paris murmure, 20 ans de graphisme populaire : la collection Michel Drouin / [texte de Michel Drouin]. - Paris : Ed. Dittmar, 2006.
- Stencil history X / [concept, art direction and texts by Samantha Longhi]. - [Paris] : C215, 2007.
- Stencil graffiti / Tristan Manco. - London : Thames & Hudson, 2002.
- Le street art stencil book : les vingt artistes de la scène mondiale du pochoir. - Paris : Ed. Alternatives, 2011.
- Paris pochoirs / Samantha Longhi, Benoît Maître. - Paris : Ed. Alternatives, 2011.

#### 6- DVD - DOCUMENTAIRES

- Writers : 20 ans de graffiti à Paris, 1983-2003 / Maro-Aurèle Vecchione, réal., aut. ; Vincent Cassel, voix ; Jean Gillet, the Fitter, Soper... [et al.], mus. ; Bando, Mode 2, Jay..., participants. - [Paris] : Résistance films [éd.], 2004. - 1 DVD vidéo (2 h 30 min).
- Art of Conflict (2012)
- Style Wars (1983)
- Beautiful Losers (2008)
- The Deepest Depths of the Burrow (2015)

